Imprimer

1991/04/04 Le français au travail continue de progresser au Québec et surtout à Montréal

LE FRANÇAIS AU TRAVAIL CONTINUE DE PROGRESSER AU QUÉBEC ET SURTOUT À MONTRÉAL

(Québec, le 4 avril 1991) - L'usage du français au travail poursuit depuis dix ans sa progression au Québec, en particulier dans la région de Montréal. C'est ce qui ressort d'une étude réalisée par le Conseil de la langue française sur l'usage et l'évolution du français au travail entre 1979 et 1989. Cette étude a été rendue publique aujourd'hui par le président du Conseil de le langue française, Pierre-Étienne Laporte.

Le document révèle que l'usage général du français au cours de cette période est passé de 70 % à 73 % dans l'ensemble du Québec. Cette augmentation est surtout attribuable aux progrès enregistrés dans la région de Montréal où le français a gagné 5 points, soit de 51 % à 56 %. La présence du français au travail varie cependant de façon considérable selon les activités professionnelles, les types d'entreprises et les groupes linguistiques.

Le français au travail chez les francophones

Cette étude révèle par ailleurs que la proportion des francophone, qui travaillent généralement en français est demeurée a peu près la même, soit de 62 % à 63 % entre 1979 et 1989. Pour le président du Conseil de la langue française, Pierre-Étienne Laporte, cette stabilisation est attribuable à plusieurs facteurs. En effet, plus de francophones ont accédé à des postes de responsabilité (administrateurs et professionnels). Cette professionnalisation a eu pour conséquence qu'un plus fort pourcentage de francophones sont appelés à utiliser davantage l'anglais dans le cadre de leurs fonctions. À ce phénomène s'ajoutent les conséquences de l'internationalisation des marchés et de l'informatisation des entreprises, deux domaines où l'anglais est prépondérant.

Néanmoins, en ce qui a trait aux activités spécifiques de communication (lecture, rédaction, conversation) chez les francophones qui travaillent dans les deux langues, l'étude observe une diminution des activités où l'anglais prédomine au profit de situations mitoyennes où on utilise surtout le français (de 50 % à 90 % du temps).

Groupes linguistiques

Par ailleurs, l'étude permet de constater que les anglophones et les allophones utilisent davantage le français qu'auparavant. Entre 1979 et 1989, la proportion d'anglophones qui travaillent généralement en français dans le secteur privé a doublé, passant de 4 % à 8 %, tandis que le pourcentage de ceux qui travaillent surtout en français (entre 50 % et 90 % du temps) a augmenté du tiers, soit de 24 % à 37 %. Chez les allophones, on note en particulier une diminution de ceux qui travaillent surtout en anglais (plus de 50 % du temps).

Le français dans l'entreprise

Dans le secteur privé de la grande région de Montréal, la proportion des personnes qui travaillent généralement en français (90 % ou plus du temps) diminue à mesure qu'on monte dans la hiérarchie de l'entreprise, le français étant plus utilisé chez les travailleurs manuels et les cols blancs, et moins fréquemment chez les administrateurs et les professionnels.

D'autre part, plus les entreprises font appel à une main-d'oeuvre ayant une formation hautement technologique, moins l'usage général du français y est élevé : les industries (le pointe sont les moins francisées, le secteur de la

2008-00505/

finance occupe une position intermédiaire et la construction est le domaine d'activité le plus francisé. Le français n'en a pas moins progressé, parfois de façon importante comme dans le domaine de la finance, où le pourcentage des francophones travaillant généralement en français est passé de 53 % à 63 % entre 1979 et 1989.

Adhésion à la francisation

Enfin, l'adhésion aux grands objectifs de la francisation tels qu'énoncés dans la *Charte de la langue française* s'est maintenue, voire même accrue dans tous les secteurs d'activités au cours de la période étudiée. Ainsi, en 1989, les francophones montréalais continuent d'appuyer massivement (88 %) l'énoncé selon lequel le français doit être la langue de travail au Québec. D'un autre côté, fait remarquable, l'appui des anglophones au français, langue de travail, est passé en dix ans de 25 à 40 % tandis que, chez les allophones, il a augmenté de 42 % à 52 %.

Une progression normale

Pour le président du Conseil de la langue française, cette étude permet de constater que « le français connaît une progression continue ». M. Laporte ajoute que la lenteur des progrès dans certains secteurs d'activité s'explique par les contraintes rattachées au contexte nord-américain et par le fait que l'anglais est la langue d'usage du commerce international, de la science et de la technologie.

M. Laporte croit qu'en dépit de ces obstacles il faut poursuivre les efforts afin d'élargir l'espace d'utilisation du français. À ce propos, il a affirmé que le Conseil de la langue française étudie la possibilité que l'action gouvernementale renforce son approche sectorielle afin d'intervenir de façon sélective dans les secteurs d'activité les moins francisés. Une autre piste explorée par le Conseil est une intervention dans le domaine de la documentation qui, selon M. Laporte, « constitue un baromètre de la place qu'occupe le français dans les communications au travail ».

Enfin, le président du Conseil de la langue française croit qu'« au-delà du rôle que peut jouer l'État, il appartient en partie aux individus d'adopter des comportements favorisant une plus grande présence du français dans leurs activités de travail et aux gestionnaires des entreprises d'assumer leurs responsabilités face à la francisation ».

- 30 -

Source : Pierre-Étienne Laporte
Président
Conseil de la langue française

Renseignements : Hermine Beauregard
Service des communications
(514) 873-2285